



## Cri d'alarme des Hautes-Alpes pour une *Trame Noire* sur le territoire national

En septembre 2019, les structures signataires découvrent par hasard le projet porté par la commune de Savines-le-Lac, d'illuminer le pont de la RN 94 traversant, sur près d'un kilomètre, le lac de Serre-Ponçon. Elles apprennent par la suite que ce projet initialement évalué à 326509 euros HT bénéficie d'une autorisation préfectorale et qu'il sera financé par la Préfecture des Hautes-Alpes (30%), le Conseil départemental (25%), le Conseil Régional (20%) et la commune de Savines-le-Lac (25%).

Or ce projet n'a fait l'objet d'aucune évaluation environnementale préalable.

Ce 11 décembre 2019, les associations participent à la conférence-débat organisée par les services de l'Etat sur les problèmes liés aux pollutions lumineuses. Les exposés très documentés, et clairement présentés sur les aspects tant environnementaux que réglementaires, renforcent les convictions et les positions prises par les associations.

Celles-ci réaffirment leur opposition à ce projet engendrant des impacts environnementaux considérables sur le couloir migratoire de la Durance, en termes d'atteinte à la biodiversité (présence avérée dans le pont de plusieurs espèces de chauves-souris rares et menacées, d'hirondelles et d'insectes nocturnes...), et en termes de gaspillage énergétique soutenus par les finances publiques.

Elles déplorent cette erreur manifeste d'appréciation des autorités.

Elles demandent à la Préfecture d'annuler la permission de voirie et le financement qu'elle a accordés, et à la commune de Savines-le-Lac de renoncer à ce projet en contradiction totale avec la charte du Parc National des Ecrins dont elle est signataire.

Elles souhaitent, par ce cas d'école, que la notion de Trame Noire puisse être enfin traduite dans les textes officiels, et que les *plans climat* soient une réalité plus accomplie sur le terrain.

## Signataires

Ligue pour la Protection des Oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur  
France Nature Environnement Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Société Alpine de Protection de la Nature  
Vesper'Alpes  
Energies collectives Hautes Alpes (SCIC)

## Contacts presse

Jean Paul Coulomb 06 81 14 46 51

Hervé Gasdon 06 32 64 78 56

Bernard Patin 06 95 90 92 68

Blanchet Michel 06 51 14 22 29

[vesperalpes@gmail.com](mailto:vesperalpes@gmail.com)

Thomas Beth 06 95 25 23 79